



## Compte-rendu Conseil municipal du 20/03/2026

### PRÉSENT(E)S :

Mme Laure CAPY ; Mme Carinne SEGRETAIN ; Mme Fanny BONILLO, Marie RAYNAUD, Mme Christine BOUILHAC, Mme Morgane BAYLE, Mme Pamela ALBA, Mme Sylvie BOUDRIE, Mme Marion BOUYSSSE, M Fabien MATHIEU, M Philippe DUPUY, M Pierre FOURCHES, M Charles ORLIANGES, M Pierre TRESMONTAN, M Jean Yves BUCHERAUD, M Julien DE SOUSA, M Jean-Michel LEYRIS, M Jean-Jacques ABBELLA

### ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Lydie MACQUER, donne procuration à Pamela ALBA

**SECRETAIRE** : M Jean Yves BUCHERAUD

Ouverture du Conseil à 20 h 00 en présence de Mme Marie BOURDET Directrice des services de la commune.

Mme Marie BOURDET rappelle les résultats du scrutin du 15 mars 2026 :

Inscrits	1594
Votants	1220
Exprimés	1164
Seilhac en mouvement	627
Réussir Seilhac	537

M. Pierre TRESMONTAN ouvre la séance du conseil en tant que doyen.

Il annonce la liste des personnes élues lors du scrutin :

Mme Laure CAPY  
M Fabien MATHIEU  
Mme Carinne SEGRETAIN  
M Philippe DUPUY  
Mme Fanny BONILLO  
M Pierre FOURCHES  
Mme Marie RAYNAUD  
M Charles ORLIANGES  
Mme Christine BOUILHAC  
M Pierre TRESMONTAN  
Mme Morgane BAYLE  
M Jean Yves BUCHERAUD  
Mme Pamela ALBA  
M Julien DE SOUSA  
Mme Lydie MACQUER  
M. Jean-Michel LEYRIS  
Mme Marion BOUYSSSE

M Jean-Jacques ABBELLA  
Mme Sylvie BOUDRIE

### **1 - Approbation du compte rendu de la séance du 26/02/2026**

Pour	5
Abstention	14
Contre	aucun

Pierre TRESMONTAN lit ensuite les articles du code général des collectivités territoriales sur les conditions d'éligibilité de maire et adjoint.

### **Installation du conseil municipal**

### **2 - Election du maire**

Pierre TRESMONTAN demande qui est candidat pour le poste de maire.

Mme Laure CAPY se fait connaître.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

18 votants

1 abstention

Mme Laure CAPY	obtient	14 voies
----------------	---------	----------

M Pierre TRESMONTAN	obtient	3 Voies
---------------------	---------	---------

1 bulletin blanc

Mme Laure CAPY est élue Maire de la commune de Seilhac

### **3 - Fixation du nombre d'adjoints et leur élection**

Laure CAPY propose qu'il y ait 5 adjoints.

Il est procédé au vote à main levée.

Pour 17

Abstention 2

Le nombre de 5 adjoints est approuvé

## Election des adjoints

Laure CAPY propose

Fabien MATHIEU	premier adjoint
Mme Carinne SEGRETAIN	deuxième adjoint
M Philippe DUPUY	troisième adjoint
Mme Fanny BONILLO	quatrième adjoint
M Pierre FOURCHES	cinquième adjoint

Il est procédé au vote à bulletin secret.

	Pour	Nul
Fabien MATHIEU	15	4
Mme Carinne SEGRETAIN	15	4
M Philippe DUPUY	15	4
Mme Fanny BONILLO	15	4
M Pierre FOURCHES	15	4

Les 5 adjoints sont élus.

Laure CAPY lit ensuite la charte de l' élu local puis demande si quelqu'un souhaite poser une question.

Personne ne souhaite prendre la parole.

Mme le maire remercie l'ensemble du conseil municipal et clôture le conseil à 20 h 30.

Secrétaire de séance



Jean-Yves BUCHERAUD



Le maire

Laure CAPY